

École Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques

Diplôme de conservateur de bibliothèque

RAPPORT DE STAGE

Estelle BOEUF

Stage effectué à la Bibliothèque Mazarine septembre-novembre 1997
sous la direction de Christian PÉLIGRY

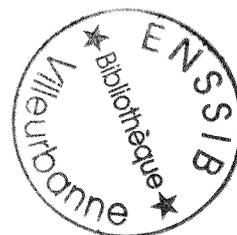
1998



École Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques

Diplôme de conservateur de bibliothèque

RAPPORT DE STAGE



Estelle BOEUF

Stage effectué à la Bibliothèque Mazarine septembre-novembre 1997
sous la direction de Christian PÉLIGRY

1998

1997
DCB 31
5

Il me faut tout d'abord exprimer ma gratitude à Christian Péligny, qui m'a permis d'effectuer ce stage et a suivi avec une bienveillante attention mes recherches sur la bibliothèque de Gabriel Naudé, à Odile Gantier et Jacqueline Labaste, qui m'ont guidée avec patience et attention dans l'univers du livre ancien, ainsi qu'à Patrick Latour, qui a supervisé avec gentillesse mes heures de service public.

Je tiens également à remercier pour leur souriante disponibilité l'ensemble des magasiniers, souvent mis à contribution pour la recherche des volumes de Naudé, ainsi que toutes les personnes rencontrées à la Mazarine pour la gentillesse de leur accueil.

Table des matières

Bibliographie sélective	p. 3
Introduction	p. 4
I. Les différents services	
1. Acquisitions	p. 6
2. Fonds moderne	p. 8
3. Fonds ancien	p. 10
4. Service public	p. 12
II. L'informatisation	
1. Historique	p. 14
2. Projet	p. 16

Bibliographie sélective.

FRANKLIN (Alfred), *Histoire de la Bibliothèque Mazarine et du palais de l'Institut*, Paris, 1901.

GASNAULT (Pierre), *De la bibliothèque de Mazarin à la bibliothèque Mazarine*, dans *Histoire des bibliothèques françaises*, t. II : *Les bibliothèques sous l'Ancien Régime*, sous la dir. de Claude Jolly, Paris, 1988, p. 134-145.

PÉLIGRY (Christian), *Bibliothèque Mazarine*, dans *Patrimoine des bibliothèques de France*, vol. I : *Île de France*, Paris, 1995, p. 232-241.

SANCIAUD (Anne), *La Bibliothèque Mazarine, ou comment concilier poids du passé et modernité*, Rapport de stage de l'ENSSIB, Villeurbanne, 1996.

Introduction

La Bibliothèque Mazarine peut être considérée comme la plus ancienne bibliothèque publique de France, puisque les collections rassemblées par les soins du bibliothécaire du cardinal Mazarin, Gabriel Naudé, furent ouvertes au public dès 1643. La bibliothèque fut dispersée pendant la Fronde, mais, revenu au pouvoir, le cardinal put recouvrer l'essentiel de ses collections. Conformément à son testament, collections et boiseries de sa bibliothèque prirent place en 1689 dans l'aile orientale du Collège des Quatre-Nations (aujourd'hui Institut de France). Les manuscrits du cardinal n'y vinrent cependant jamais puisque l'échange imposé par Colbert en 1668 les avait attribués à la Bibliothèque du roi.

Lors de la Révolution, son statut de bibliothèque publique permit à la Mazarine de ne pas être dispersée, mais de s'enrichir au contraire des dépôts littéraires (c'est là l'origine d'une partie de son fonds ancien et surtout de toute sa collection de manuscrits) grâce à son bibliothécaire, Leblond. Enfin, elle bénéficia au cours du XIX^e et du XX^e siècles de dons parfois importants.

Outre l'origine illustre et la richesse de son fonds ancien, l'autre caractéristique de la Bibliothèque Mazarine est son très important fonds d'histoire régionale et locale, constitué depuis la fin du XIX^e siècle, et surtout depuis l'arrêté du 15 janvier 1926, par l'attribution d'un exemplaire du Dépôt légal imprimeur pour les monographies et périodiques traitant de ces matières.

La Bibliothèque dépend aujourd'hui du Ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, elle est rattachée à l'Institut de France depuis l'ordonnance du 13 janvier 1945.

Les missions de la Bibliothèque Mazarine sont multiples puisqu'elle apparaît à la fois comme une bibliothèque patrimoniale, par la richesse de son fonds ancien, comme une bibliothèque d'étude et de recherche, par l'importance de son public de type universitaire, et comme une bibliothèque de lecture publique, par l'ouverture au public qui la définit dès son origine.

Ces trois mois de stage m'ont permis d'observer le fonctionnement des différents services de la bibliothèque et d'assister à quelques étapes du processus de modernisation et d'informatisation de cette prestigieuse institution. Tout en m'initiant à l'accueil et au renseignement du public, j'ai pu approfondir ma connaissance du livre ancien en cataloguant quelques deux cents ouvrages des XVI^e et XVII^e siècles provenant de la bibliothèque personnelle de Gabriel Naudé, objet de mon mémoire.

Le fonctionnement de la bibliothèque Mazarine a déjà été évoqué de manière détaillée par le mémoire d'Anne Sanciaud, aussi le présent rapport insistera surtout sur les changements survenus dans le fonctionnement des différents services, et les projets de la bibliothèque.

I. Le fonctionnement des différents services.

1. Le Service des acquisitions.

Une part importante des acquisitions provient du Dépôt légal : depuis 1926, un exemplaire du Dépôt légal imprimeur est attribué à la Mazarine pour tout ce qui concerne l'histoire de France régionale et locale et la généalogie. Cela représente entre 1 000 et 1 500 titres de monographies par an (1 409 titres en 1996), et plus de 500 titres de périodiques, soit la moitié des entrées de monographies et 75 % des périodiques.

Un moment remis en question, le Dépôt légal de l'histoire locale semble désormais assuré. De plus, la Mazarine souhaiterait pouvoir l'étendre à l'histoire, la littérature et la philosophie des XVI^e et XVII^e siècle, ce qui répondrait à la composition de son fonds ancien, particulièrement riche en ouvrages de cette époque.

La part des achats est moins importante en raison de crédits d'acquisitions relativement réduits : en 1995, ils permettaient l'abonnement de 104 titres de périodiques et l'achat d'un peu plus de 500 monographies, concernant surtout l'histoire des XVI^e et XVII^e siècles.

En effet, la subvention globale alloué par le Ministère au fonctionnement de la bibliothèque ne constitue pas un budget aussi important que ce que pourrait espérer une bibliothèque aussi prestigieuse que la Mazarine ; et malgré la subvention accordée par le *Centre national des livres* pour l'acquisition d'ouvrages en langue française, le budget n'autorise pas toutes les acquisitions qui seraient souhaitables. En particulier, les possibilités d'acquisitions pour le fonds ancien sont assez rares.

Enfin, des dons dispersés viennent compléter ces entrées.

La gestion des acquisitions, commandes et entrées du Dépôt légal, a été informatisée à la fin de l'année 1996, sur le logiciel Access. Le fichier unique permet d'éditer les bons de commandes et de tirer des listings pour les inventaires (registres d'entrées et registres topographiques).

Jusqu'alors le travail d'enregistrement se faisait entièrement manuellement sur des outils divers (registre d'inventaire, registres topographiques, registre des suites,...).

S'il constitue pour la Bibliothèque Mazarine, une richesse indéniable, le Dépôt légal a néanmoins le désavantage d'être parfois très irrégulier : presque tous les périodiques d'histoire locale, édités essentiellement par des sociétés savantes, et parfois en dehors des circuits commerciaux, sont plus ou moins lacunaires (ce sont surtout les têtes de collection qui manquent).

Les crédits dont elle dispose ne permettent pas à la Mazarine de se lancer dans une politique d'achat systématique, mais avant le 122^e Congrès des Sociétés savantes (24-27 octobre 1997) le *Bulletin de liaison des sociétés savantes* du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques lui a donné l'occasion de faire appel aux sociétés savantes en faisant connaître un état détaillé des lacunes des titres reçus à peu près régulièrement par la Mazarine.

2. Le Fonds moderne.

Le catalogage du Fonds moderne est assuré par 3 conservateurs, 2 bibliothécaires-adjoints, et 2 agents administratifs dont ce n'est pas la formation initiale.

Actuellement, pour les monographies du Fonds moderne, le catalogue Auteurs-Anonymes et Matières se partage entre :

- des fiches au format international
- des fiches manuscrites du "Fonds moyen" (1801-1948)
- des registres toilés (1801-1900) pour les lettres M à Z. Arrêtés en 1900, ils ont été repris sur fiches à partir des années 60, la "rétroconversion" se poursuit.

Registres et fichiers se trouvent à l'entrée de la bibliothèque, dans la salle des catalogues. Leur complexité peut parfois dérouter les lecteurs, mais un mode d'emploi leur est fourni et le personnel qui assure la permanence du bureau, situé à l'entrée de la salle des catalogues, est toujours très attentif à orienter les lecteurs.

Le travail de catalogage des monographies est saisi sous Word, la mise en forme est réalisée grâce à une macro-commande, mise au point par un conservateur. Certaines notices sont récupérées sur le CD-ROM de la *BNF* (depuis l'installation du réseau la récupération de notices est possible sur tous les postes).

Les fiches sont ensuite imprimées et intercalées dans les fichiers. Un seul conservateur continue à se charger de l'intercalation et de la gestion des mots Matières¹, ce qui garantit la cohérence des fichiers, mais peut aussi parfois ralentir la mise à disposition des notices auprès des lecteurs.

Particularité de la Bibliothèque Mazarine, périodiques et collections étaient catalogués dans le *Registre des suites* (classeurs placés dans la salle de lecture, près du bureau de gestion des places). Ce registre compte deux sections : *Titres*, avec un classement alphabétique, et *Sociétés savantes françaises*, avec un classement par département. D'un maniement assez complexe, il est en cours de retraitement.

¹ L'indexation se fait selon un système propre à la Mazarine, ce qui permet une indexation très fine.

Les nouvelles collections de monographies sont directement cataloguées dans le fichier du fonds moderne, mais on continue à alimenter le *Registre des suites* pour les collections déjà commencées. Les notices sont refaites peu à peu sur fiches normalisées dans le fonds moderne, pour à terme supprimer le registre.

Les périodiques représentent 1 500 titres, dont 650 vivants. Leur gestion est assurée par un conservateur et un bibliothécaire.

En attendant l'acquisition d'un module de gestion des périodiques, l'état des collections est mis à jour dans le *Catalogue Collectif National* grâce à Internet, ce qui est moins cher et plus rapide que le Minitel. Il s'agit essentiellement d'un travail de localisation, puisque pour 90 % des périodiques de la Mazarine non localisés dans le *CCN* la notice existait déjà. L'état des collections est quasiment achevé pour les périodiques vivants, la même tâche sera ensuite effectuée pour les périodiques morts.

Après un échange de locaux demandé par l'Institut, les périodiques ont été installés dans une partie des magasins de la Bibliothèque de l'Institut, aile Levaux, ce qui contraint les magasiniers à des aller-retour assez longs pour les communications aux lecteurs.

L'accroissement des collections atteignant la limite des capacités de stockage, une politique de don de doubles a été mise en place. D'autre part, un dépôt annexe a été prévu à Marne-la-Vallée, au Centre technique du livre, pour une centaine de titres de périodiques.

3. Le Fonds ancien.

Le catalogage du fonds ancien est assuré par deux conservateurs et un bibliothécaire-adjoint, il est informatisé depuis le printemps 1997. Comme pour le fonds moderne, les notices sont saisies sous Word, la mise en forme se fait automatiquement, grâce à la macro-commande mise au point par un conservateur. La récupération de notices du *Catalogue général de la BNF* est également possible.

Le catalogage des manuscrits (4 639 volumes) et des incunables (2 370 volumes) est certes achevé. Les catalogues, imprimés, sont à la disposition du public dans la salle de lecture :

- MOLINIER, Auguste, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Mazarine*, Paris, 1885 (les notices des nouvelles acquisitions se trouvent dans un supplément dactylographié).
- HILLARD, Denise, *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France*, vol. VI : *Bibliothèque Mazarine*, Paris, 1989.

Mais, comme pour le Fonds moderne, pour les imprimés de 1501 à 1800, les fichiers Auteurs-Anonymes et Matières se répartissent entre :

- des registres toilés, pour les lettres L à Z
- des fiches manuscrites verticales : pour le "fichier ancien" du Fonds ancien
- des fiches au format international : pour le "fichier moderne" du fonds ancien.

Sachant que les imprimés des XVI^e-XVIII^e siècles représentent 180 000 volumes, et que seules les fiches du "fichier moderne" observent les normes actuelles, on peut imaginer l'ampleur de la tâche de recatalogage. De plus, dans un assez grand nombre de recueils factices, seule la première pièce était cataloguée, et le récolement des livres in-octavo du balcon, dans la salle de lecture, entrepris par l'un des conservateurs, a montré que certains volumes n'étaient pas catalogués du tout.

Outre les fichiers Matières, le catalogage du fonds ancien nourrit également des fichiers Imprimeurs, l'un, classé par noms d'imprimeurs, est interne, l'autre, classé par lieu d'édition, est à la disposition du public, salle des catalogues. Enfin, des fichiers de provenance ont été constitués au cours de récolements successifs, les fiches sont donc assez diverses : catalogue complet ou simple relevé des marques de provenance (ex-

libris, ex-dono, reliures armoriées...). Mais ces relevés systématiques sont extrêmement précieux pour l'histoire des bibliothèques parisiennes de l'époque moderne. Ce fichier constituait d'ailleurs le point de départ de l'étude menée sur la bibliothèque personnelle de Gabriel Naudé.

Par ailleurs, le service du fonds ancien collabore au catalogue des ouvrages anciens de langue anglaise ou publiés en Angleterre, *Short Title Catalogue* élaboré par la British Library, et répond aux demandes écrites de renseignements ou de reproduction de documents (photographies ou microfilms).

Les manuscrits ont été l'objet de deux actions de protection et de mise en valeur, entreprises en collaboration avec l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes. Les microfilms faits par l'IRHT devraient en effet permettre de limiter la communication des documents originaux : le classement des microfilms touche à sa fin, et si la salle de lecture ne contient pour l'instant qu'un lecteur, deux autres doivent bientôt arriver. Reste que la plupart des demandes de manuscrits semblent correspondre à des travaux de codicologie, qui nécessitent donc la communication du manuscrit, et d'iconographie, qui entraînent la même exigence, du moins jusqu'à la création du CD-ROM.

En effet, une base d'images est en cours de réalisation dans le cadre de la campagne de recension et de reproduction des manuscrits enluminés menée par l'IRHT. Actuellement, une base de données sur Access est complétée par deux vacataires de l'IRHT, qui recensent le nombre d'ornements (enluminures, lettres filigranées, cadeaux,...) pour chaque manuscrit, puis déterminent le nombre de prises de vues à faire et les cadrages. Une première indexation des images est effectuée, assez rapide, elle sera affinée par la suite. Le travail du photographe devait commencer fin 1997 ou début 1998 : campagne photographique (diapositives) et numérisation seront menées en parallèle.

Enfin, les expositions sont toujours l'occasion de mettre en valeur les collections patrimoniales : en septembre 1996, la Bibliothèque avait pu réaliser une exposition, *Voyages & voyageurs à la Renaissance*, grâce à la Fédération française de coopération entre bibliothèques et à la Direction du Livre et de la lecture. La Mazarine possède d'ailleurs un atelier de restauration où quatre techniciens d'art assurent travaux de restauration (restauration des reliures, du papier et du parchemin), et travaux de présentation des documents lors des expositions.

4. Service du Public

L'accueil du public dans la salle de lecture a été réorganisé en 1997. Les places et les communications d'ouvrages sont gérées à un premier bureau par les magasiniers : un inspecteur de magasinage, deux magasiniers en chef et quatre magasiniers assurent l'entretien et le rangement des ouvrages.

Pour les inscriptions et les demandes de renseignements bibliographiques, les trois bibliothécaires et les cinq conservateurs se relaient à un autre bureau ; ils sont également chargés d'autoriser ou non les demandes de consultation d'ouvrages de la Réserve, les demandes de photocopies, de photographies ou de microfilms, et de répondre aux demandes téléphoniques de renseignements.

Les subventions allouées par le Ministère et le CNL s'étant révélées insuffisantes, la décision a été prise en 1997 de demander aux lecteurs des droits d'inscription, ce qui constitue pour la Bibliothèque un apport budgétaire non négligeable. Depuis janvier 1997, un système de 3 cartes différentes a donc été établi² :

- un laissez-passer valable 48 heures (non renouvelable avant un an)
- une carte de 10 entrées valant 50 F
- une carte annuelle valant 100 F.

Le passage à une carte payante a généralement bien été accepté des lecteurs.

Le fichier des lecteurs (l'état correspondant aux années 1992-1996) a été rétroconverti en 1996 et traité sur le logiciel Access. Sa consultation en salle de lecture permet de gérer le renouvellement des cartes. Il contient actuellement environ 9 400 noms (incluant lecteurs actuels et anciens lecteurs). Les cartes ayant été entièrement renouvelées à partir du 1^{er} janvier 1997, un premier bilan a été dressé pour les mois de janvier à juillet. Pendant cette période, 2 081 cartes ont été délivrées dont :

- 1 178 laissez-passer de 48 heures (soit 56,6 %),
- 692 cartes annuelles (soit 33,3 %),
- 211 cartes de 10 séances (soit 10,1 %).

Ce qui confirme l'impression d'un petit nombre de lecteurs habitués (certains ont d'ailleurs leurs habitudes au point de demander toujours la même place), et d'un

nombre important de lecteurs très occasionnels, venant là pour une recherche ponctuelle. La solution d'une carte de 10 séances est finalement relativement peu utilisée.

D'une année sur l'autre, le lectorat semble beaucoup se renouveler : les 2 081 cartes de janvier-juillet 1997 se répartissent entre 1348 nouvelles cartes³ (soit presque deux tiers) et 733 anciennes cartes renouvelées (soit un peu plus du tiers). De plus, les lecteurs qui ont renouvelé leur carte étaient inscrits depuis peu (sur ces 733 lecteurs, 53 % s'étaient inscrits en 1996, et 90 % s'étaient inscrits de 1993 à 1996).

Les nouvelles cartes sont en grande majorité des laissez-passer : 66 %, mais une partie est ensuite transformée en cartes "permanentes" (environ 12 % des laissez-passer).

L'étude de l'origine géographique des lecteurs (nationalité et lieu de résidence) montre un public essentiellement français (88 %), et parisien ou francilien (76 %). Cependant 45 autres nationalités sont aussi présentes. Les plus fortes représentations, entre 1,5 et 2%, concernent l'Europe proche (Italie, Allemagne, Grande-Bretagne, Espagne) et l'Amérique du Nord (États-Unis et Canada).

L'étude de l'origine sociale révèle un public plutôt aisé, mais le caractère le plus marqué est la prépondérance d'un public universitaire (65 %) : chercheurs (4 %), enseignants (13 %), et surtout étudiants (48 %), tandis que parmi les 35 % du public "non universitaire", les professions sont très diverses.

Parmi les filières du public universitaire, on ne sera pas surpris de trouver l'Histoire (pour un tiers des étudiants, 27% des enseignants et la moitié des chercheurs) et les Langues et la littérature (pour 12,5 % des étudiants, près de 40 % des enseignants et 12,5 % des chercheurs) puisque cela correspond à la composition du fonds.

Mais la présence parmi les étudiants de 21 % en Droit et économie, alors que la Mazarine n'est pas spécialisée en ces disciplines, montre que la salle de lecture continue à être utilisée comme salle d'étude.

Enfin le public "non universitaire" vient essentiellement pour des recherches généalogiques ou des renseignements concernant l'histoire locale.

² Auparavant existaient des « cartes provisoires » de six entrées, valables six mois maximum, et des « cartes permanentes », valables dix ans et renouvelables.

³ Si la délivrance de cartes s'est poursuivi au même rythme pendant les derniers mois de 1997, on a dû constater que le fléchissement esquissé les années précédentes s'est poursuivi (3462 nouvelles cartes en 1996, 3836 en 1995, 4122 en 1994).

II. Informatisation de la bibliothèque.

1. Historique.

En 1993, la Mazarine possédait deux ordinateurs, les fiches du fonds moderne étaient tapées sous Word sous Dos, et certaines notices étaient récupérées sur le CD-ROM de la BNF.

Le fonds ancien était catalogué sur machine à écrire, puis sur Hermès (traitement de texte) et Ubix (photocopieur pour fiches).

Une première étape a consisté à augmenter le parc informatique : actuellement presque tous les catalogueurs ont un ordinateur à leur disposition, et deux ordinateurs sont installés en salle de lecture, l'un pour le personnel, l'autre pour que le public puisse consulter les CD-ROM.

Dernier service à être informatisé, le fonds ancien a été équipé, au printemps 1997, d'un ordinateur et d'une tour de CD-ROM pour le *Catalogue général de la BNF*. Tout le catalogage s'effectue désormais sous Word (mais la sortie reste papier).

Pour achever l'équipement du réseau, l'acquisition de quatre ordinateurs Pentium (un destiné au public, trois destinés au personnel) était encore prévue.

La mise en réseau des ordinateurs est toute récente : les câbles ont été installés pendant l'été 1997, le branchement a eu lieu en septembre, le serveur était alors le poste du fonds ancien, puis un ordinateur destiné à servir uniquement de serveur a été installé en novembre.

Cela a permis d'une part le partage des fichiers (à l'exception toutefois du fichier des acquisitions⁴). Le fichier des lecteurs, informatisé depuis le 1^{er} janvier 1997, est désormais accessible dans la salle de lecture pour contrôler la gestion des cartes de lecteurs (délivrance des laissez-passer ou renouvellements des cartes). Jusqu'à la mise en réseau, ce fichier était installé sur l'ordinateur du conservateur chargé du Service public, qui effectuait des transferts sur disquettes pour mettre à jour le poste de la salle de lecture.

D'autre part, les CD-ROM sont maintenant consultables sur le réseau, par le personnel comme par les lecteurs. Ces derniers ont en effet à leur disposition en salle de lecture un poste dédié à la consultation des CD-ROM de la *BNF*, de *Myriade* (acquis en 1990), et de *Normandie* (acquis en 1997).

Pour l'instant, le *Catalogue général de la BNF* n'est consultable qu'au Fonds ancien, mais il sera mis en réseau dès que la société concernée fournira le logiciel de mise en réseau, début 1998.

De plus, l'acquisition d'autres CD-ROM était envisagée (notamment celle de la *Bibliographie nationale suisse*).

Enfin, Internet a été mis en place en 1997, il ne fonctionne pour l'instant qu'en interne : il est utilisé par le Fonds ancien pour la consultation de grands catalogues étrangers, par les Acquisitions pour les catalogues et pour le commercial (disponibilité, prix,...), et pour les périodiques pour la communication avec le CCN.

Mais si toutes les tâches bibliothéconomiques sont désormais informatisées, sur Word ou sur Access, les différentes étapes du circuit du livre restent séparées et le catalogue est toujours sur fiches. L'étape suivante consistera donc à informatiser le catalogue, ce qui implique choix d'un logiciel intégré et rétroconversion d'une partie au moins des fichiers.

⁴ Il reste en local sur le poste du service, et des transferts journaliers sont faits sur le réseau.

2. Projets.

En préalable, un audit sur le fonctionnement général de la bibliothèque devrait intervenir en 1998 : le cahier des charges qui lui sera remis était en cours de rédaction. Cet audit devrait permettre de résoudre certaines questions (et notamment de savoir si le fonds ancien serait pris en compte tout de suite ou pas).

Une fois cette intervention effectuée, la rédaction du cahier des charges de l'informatisation pourra commencer, au cours de l'année 1998, l'informatisation devant s'effectuer à l'horizon de l'an 2 000.

La Bibliothèque Mazarine faisant partie des bibliothèques de l'Enseignement supérieur, son informatisation se comprend aussi dans le cadre de modernisation des bibliothèques universitaires du plan Université 2 000 et du grand projet de pancatalogue du Système universitaire de documentation.

Mais dès à présent est affirmée la volonté de la Mazarine de s'ouvrir sur l'extérieur, d'où le projet de mettre le futur catalogue sur Internet.